

Rencontre à Casablanca sur la gestion municipale et la charte communale

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-11-2007 11:40:30

La "Gestion municipale : pour une nouvelle lecture de la charte communale" est le thème d'une rencontre, organisée jeudi soir à Casablanca, par le Conseil de la Ville dans le cadre des Jeudi de la Gouvernance, un cycle de conférences étalées sur toute l'année.

Les intervenants ont débattu notamment du rôle de l'élu, des rapports entre l'Etat et les collectivités locales et, pour les grandes villes, de la relation du conseil de la ville avec les conseils des arrondissements.

Considérée comme une sorte de " feuille de route" ou de " mouvement législatif ", la charte communale, qui a marqué un grand pas dans le renouveau de la décentralisation, vise à contribuer à l'évolution des rapports entre l'Etat et les collectivités locales et à l'amélioration de la gestion publique locale, a-t-on fait valoir, s'arrêtant au passage sur certains problèmes inhérents notamment aux moyens humains et matériels de l'arrondissement et à l'application des textes en vigueur.

Plusieurs réunions et ateliers ont été organisés, à l'échelle régionale et locale, sur différents axes liés à la gestion municipale et la charte communale, a-t-on rappelé, faisant remarquer que les textes, notamment celui de la Charte, sont beaucoup en avance par rapport à ce qui est en vigueur dans beaucoup de pays arabes et africains.

Mettant en avant le rôle essentiel de l'élu dans la gestion locale, certains intervenants se sont attardés sur les nombreuses attributions du président de l'arrondissement et relevé, par ailleurs, la corrélation entre l'action de planification et d'édification au niveau local, régional et national.

La relation Etat-Collectivités locales concerne surtout la capacité des arrondissements à entreprendre, a-t-on estimé, soulignant que la charte communale, dans sa nouvelle version, a explicité le contenu, les compétences et les domaines d'intervention des arrondissements.

Les intervenants, qui se sont félicités de l'instauration du principe de l'unité de la ville, ont, cependant, relevé certaines difficultés dans les relations entre les arrondissements et le conseil de la ville, dues parfois à la communication entre les deux niveaux d'administration.

La charte communale demeure appelée à se réformer au gré du renforcement de la culture démocratique dans le pays, a-t-on estimé, ajoutant que si la charte de 2002 a apporté de grandes avancées en matière de développement des collectivités locales, elle présente aussi des limites notamment quand elle institutionnalise la participation des citoyens au développement local sans en définir les modalités, quand elle élargit le pouvoir fiscal des élus alors qu'il reste dépendant de la réforme fiscale ou quand elle allège la tutelle sans pour autant mieux répartir les ressources humaines entre services déconcentrés de l'Etat et des collectivités décentralisées.

Cette rencontre a été animée par M. Abdelouahed Ourzik, directeur des Affaires juridiques, des

Etudes, de la Documentation et de la Coopération, à la Direction générale des Collectivités locales, au ministère de l'Intérieur, M. Ahmed Brija, membre du Conseil de la Ville et président de l'arrondissement de Sidi Moumen, M. Nourredine Bergaa, vice-président du Conseil de la Ville, M. Mohamed Tozy, professeur universitaire, et M. Driss Alaoui Mdaghri, président de l'Association marocaine de l'Intelligence économique.

"Les Jeudi de la Gouvernance" est un cycle de conférences annuel, réunissant, le premier jeudi de chaque mois, des élus, des opérateurs économiques, des acteurs de la société civile autour de thèmes liés à l'exercice local de la gestion publique et de ses différentes modalités.

MAP